



HABILITATION ELECTRIQUE B0-H0v Chargé de chantier-BS-BE Manœuvre / Recyclage

HAB ELEC BS-BE / RECY



Article R4544-10 : Un travailleur est habilité. L'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité.

OBJECTIFS :

- Maintenir et actualiser les compétences en sécurité nécessaires au personnel amenée à réaliser des travaux électriques simples dans un environnement électrique potentiellement dangereux.

PUBLIC VISÉ :

- Toute personne amenée à réaliser des travaux électriques simples et ayant déjà reçu une formation il y a 3 ans ou plus.

EFFECTIF :

De 4 à 10 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.

TARIFS :

495,00 € par participant

Pour un tarif en intra, nous contacter

PRÉREQUIS :

- Avoir effectué la formation initiale B0-H0 Chargé de chantier - BS - BE Manoeuvre.

DURÉE :

10,50 heures, soit 2 jours

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Remise d'un livret.

ACCES HANDICAPÉS :

Oui

PROCHAINE(S) SESSION(S) :

Pour connaître les prochaines dates, veuillez nous contacter au 41.02.10 ou à contact@afc-spm.com

DESCRIPTION :**Tronc commun**

- Les équipements de protection collective et leur fonction.
- Risques liés à l'utilisation des matériels et outillages.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie.

B0-H0 chargé de chantier

- Les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 ».

BS

- Les limites de l'Habilitation BS.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.

BE Manœuvre

- Les limites de l'Habilitation BE.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.

EVALUATION

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.